

❏ **Déroulement des injections :**

le jour des injections, vous n'avez pas besoin d'être à jeun.

- Pour les régions axillaires, les injections ont lieu sans anesthésie locale.

- Pour les régions palmo-plantaires, l'application de crème anesthésique EMLA, au moins une heure avant la séance sous pansement occlusif plastique, permettra des injections moins douloureuses.

❏ **Effets :** les résultats sont visibles au bout de quelques jours, avec une réduction nette de la sudation pendant 4 à 6 mois.

- D'autres séances peuvent éventuellement être pratiquées pour maintenir l'efficacité, avec après plusieurs séances une certaine stabilisation du résultat. Cependant, il est recommandé de ne jamais rapprocher à moins de 3 mois les séances d'injections pour éviter notamment de créer une résistance au produit (effet vaccin).

❏ **Précautions :** si vous êtes soigné(e) par ailleurs par des injections de Toxine Botulique pour des spasmes pathologiques, si vous avez eu un épisode de paralysie des muscles de la face, si vous souffrez d'une maladie neuromusculaire ou de trouble de la coagulation, vous devez en faire part au Docteur COGREL qui jugera avec votre médecin traitant de l'opportunité des injections sur votre personne et de la meilleure manière de procéder s'il y a lieu.

- Toute prise d'anticoagulant ou d'aspirine contre-indique l'injection.

❏ **Le fait d'être enceinte**, même de quelques jours seulement, nécessite impérativement de repousser la date des injections après la grossesse et l'allaitement éventuel. Vous devez par conséquent, en cas de moindre doute, effectuer les examens nécessaires et en communiquer les résultats au Docteur COGREL

❏ **D'une manière générale, vous devez ne pas hésiter à mentionner au Docteur COGREL le moindre problème de santé rencontré afin que celle-ci apprécie l'opportunité des injections.**

❏ Il est convenu que le Docteur COGREL pourra utiliser les photos avant/après l'intervention dans un but exclusivement scientifique et/ou éducatif.

❏ **Votre consentement aux injections doit faire suite à une information détaillée et suffisamment claire pour arrêter votre choix**, notamment en ce qui concerne les bénéfices attendus des injections, les alternatives chirurgicales ou thérapeutiques, les suites prévisibles.

❏ **Information sur les risques potentiels :** l'éventuelle complication connue est un affaiblissement transitoire (un jour ou deux) des muscles des mains ou des pieds s'il y a eu diffusion du produit au

N'hésitez pas à noter et à poser toutes les questions que vous souhaitez.



Hypersudations par toxine botulinique

Service de dermatologie (Hôpital Haut-Lévêque)

Chef de service : Pr DOUTRE

Consentement éclairé

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Ce document vous concerne. Merci de le lire attentivement.
Vous devez le signer et nous le remettre avant

Ce document a pour objet de donner aux patients un certain nombre d'informations utiles préalables à son consentement concernant les injections de Toxine Botulique visant à diminuer l'hypersudation.

La loi exige maintenant en plus que le chirurgien apporte la preuve qu'il a bien informé son patient. Pour toutes ces raisons, il devient nécessaire que vous approuviez par une signature cette démarche d'information. Elle ne décharge en rien votre chirurgien de ses responsabilités.

Toute opération, comme toute prise de médicament, implique toujours un risque qui n'est jamais nul.

La fréquence et la gravité de ces complications sont très variables en fonction de :

- la formation chirurgicale de votre praticien et de son expérience professionnelle,
- de votre état de santé : les risques opératoires augmentent avec l'âge, avec l'existence d'autres maladies dont certaines peuvent être encore méconnues au moment de l'opération (par exemple le diabète, l'insuffisance cardiaque ou veineuse ou les allergies, etc...).
- l'ancienneté et de l'évolution (gravité) de votre maladie.
- de nombreux autres facteurs qui peuvent intervenir (nombre d'interventions déjà subies, antécédents particuliers, etc.).

La plupart de ces complications ont une évolution favorable si un traitement adapté est débuté précocement. Après l'opération, certains signes doivent vous conduire à prendre rapidement contact avec votre médecin et votre chirurgien : douleurs persistantes ou qui s'aggravent, fièvre inexplicquée, plaie qui n'évolue pas favorablement (inflammation, rougeur, chaleur, écoulement).

Le Docteur COGREL vous a communiqué toutes les informations sur les éventuels aléas relatifs à ce type d'intervention, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs, et tous les risques connus inhérents à cet acte médical. Si l'un quelconque de ces points reste incompris, vous devez absolument lui en faire part dès maintenant. En signant ce document, vous reconnaissez avoir arrêté votre choix en étant pleinement informé(e).

Dans les suites, si vous avez la moindre inquiétude, n'hésitez surtout pas à joindre le Docteur COGREL au 05 57 65 64 32

Fait en double exemplaire le

Signature du médecin :
D COGREL



Hypersudations par toxine botulinique

Service de dermatologie (Hôpital Haut-Lévêque)

Chef de service : Pr DOUTRE



Consentement éclairé

«Je soussigné(e)....., déclare avoir pris connaissance et parfaitement compris les informations communiquées par le Docteur COGREL sur les injections de Toxine Botulique réalisées pour réduire l'hypersudation, et accepte expressément et sans réserve, après réflexion, à ce qu'il réalise de telles injections sur ma personne. Je m'engage à suivre dans les suites toutes les recommandations et prescriptions du Docteur COGREL».

Nom & prénom :

Bordeaux, le :

Signature manuscrite

Document à remettre à l'infirmière à votre arrivée